Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 28/07/2026 - B2026/011169 - 2018 B 00819 - 840 047 286 - ABI

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2026

Désignation de l'entreprise EURL ABI — 13 RUE ALBERT SCHWEITZER — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise — 42350 LA TALAUDIERE

SIRET 8 4 0 0 4 7 2 8 6 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12

Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	170 645	042	170 645	148 500
	Total I (5)		044	**170 645**	048	**170 645**	**148 500**
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	41 000	070	41 000	40 140
		Autres * (3)	072	1 357	074	1 357	1 196
	Charges constatées d'avance *		092		094		11
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	4 903	086	4 903	4 440
	Total II		096	**47 260**	098	**47 260**	**45 787**
Total général (I + II)			110	**217 905**	112	**217 905**	**194 287**

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000	1 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	100	100
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	71 249	52 722
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	**18 424**	**18 527**
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	**90 772**	**72 349**
Provisions pour risques et charges	**Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	8 040	6 888
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 7 584)	172	7 640	7 443
	Comptes courants d'associés	173	104 253	100 408
	Autres dettes	175	7 200	7 200
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**127 133**	**121 939**
Total général (I + II + III)		180	**217 905**	**194 287**

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	105 345	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	22 145
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise: **EURL ABI**

Néant ☐ *

				Exercice N clos le 31122025 (1)	Exercice N-1 clos le 31122024 (2)
A - RÉSULTAT COMPTABLE					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210		
	Production vendue : biens / dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
	Production vendue : services * / dont export et livraisons intracommunautaires	217	218	25 000	25 000
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)		232	**25 000**	**25 000**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stocks (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)		242	1 764	1 512
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	388	600
	Rémunérations du personnel *		250		
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380 : 1 173	252	1 173	1 091
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255	254		
	Dotations aux dépréciations		256		
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262		
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)		264	**3 325**	**3 203**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	**21 675**	**21 797**
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280		
	Produits exceptionnels (IV)		290		
	Charges financières (V)		294		
	Charges exceptionnelles (VI) : Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300		
	Charges exceptionnelles : Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	3 251	3 270
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	**18 424**	**18 527**
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	**18 424**	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	3 251	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	330		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Zone de revitalisation rurales (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			342
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181			
	dont divers* : Créance due au report en arrière du déficit	346			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655			
	Déduction exception-nelle simulateur de conduite	641			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	649			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	**21 675**	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables :* ..... dont imputés sur le résultat :				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	**21 675**	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025
Total des Charges à payer		**2 372**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**2 316**
FEURS FRES NON PARVENUES	*2 316*	
Dettes fiscales et sociales		**56**
COTIS T.N.S. A PAYER	*56*	

Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Filiales et participations

1/0

A. Filiales (plus de 50%)
B. Participations (10 à 50%)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avances consentis par la sté
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
ADEMENAGEMENT	213 890	30,00	15 000	15 000	
GAB	57 863	50,00	50 000	50 000	105 345
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

	Montant des engagements donnés par la sté	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
ADEMENAGEMENT		1 656 796	41 209		
GAB		146 455	1 104		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations					
C. Total des filiales et des participations (A + B)					

ABI
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 13 Rue Albert Schweitzer
42350 LA TALAUDIERE
840 047 286 RCS SAINT ETIENNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 18 423,64 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 18 423,64 euros

- En totalité, au poste « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

